

Concours X-Mobility Challenge 2018

Règlement

1. Contexte et objet du concours

Le concours est organisé par l'association Le Mans Tech, 57 boulevard Demorieux, 72100 Le Mans.

L'association Le Mans Tech a été créée en Mai 2017 sur l'initiative conjuguée de Le Mans Métropole et d'entreprises phares du territoire dans leur domaine d'activités parmi lesquelles: MMA, STMicroelectronics, ENEDIS, Orange, SNCF Mobilités, SGS Sécuritest, ACO. Depuis sa création, d'autres acteurs moteurs de l'innovation ont rejoint l'association dont le nombre d'adhérents augmente régulièrement. Elle bénéficie du soutien et des financements de Le Mans Métropole, de la Région des Pays de la Loire et du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Promotion de la Technopole de l'Agglomération Mancelle.

Sur la base d'une politique dynamique dans le champ du numérique et de l'innovation, avec une pépinière d'entreprises dédiée dans le quartier de la gare TGV, Le Mans a intégré le réseau des villes de la FrenchTech, en rejoignant le réseau thématique #CleanTech #Mobility.

Le Mans Tech organise la première édition d'un concours de création d'entreprise autour de la thématique des Nouvelles Mobilités.

Ce concours a pour objet de :

- Attirer et promouvoir les porteurs de projet ou les jeunes entreprises dont les produits ou services permettront de proposer des solutions innovantes aux problématiques des nouvelles mobilités.
- Attribuer des dotations et des solutions d'accompagnement aux meilleurs projets de création ou de développement d'entreprises innovantes au sein des structures d'accueil de la métropole du Mans et avec le soutien des entreprises mentors adhérentes de Le Mans Tech.

Le Mans Tech s'appuie sur l'ensemble des partenaires de l'écosystème local pour l'assister dans l'organisation du concours et pour contribuer aux dotations :

- Le Mans Innovation et le Syndicat Mixte d'aménagement et de promotion de la Technopole de l'agglomération mancelle
- La Ruche Numérique
- Le Mans Développement
- PEPITE Bretagne Pays de la Loire et Le Mans Université
- Les entreprises adhérentes de Le Mans Tech

2. Thématique ciblée

Les projets proposés devront présenter des produits ou services innovants autour de la thématique des Nouvelles Mobilités.

Les Nouvelles Mobilités sont tous les moyens et services de transport, d'aménagement, d'information et de communication qui s'appuient sur des innovations technologiques et digitales. Elles transforment les solutions de déplacement en inventant de nouveaux usages et services.

Les propositions attendues concernent notamment les problématiques suivantes :

- Nouvelles solutions de mobilité individuelle et collective
- Réseaux et infrastructures dédiés aux mobilités
- Mobilités dans la ville
- Réduction de l'effet des transports sur l'environnement
- TIC au service des mobilités
- Aide à la conduite, connectivité
- Confort, services à la mobilité
- Acoustique et mobilités
- Expérience utilisateur et mobilités
- Assurance et sécurité des véhicules
- Maintenance prédictive et sécurité de fonctionnement des véhicules
- Compétition et nouvelles technologies
- ...

3. Critères d'éligibilité

- Les projets doivent être soumis dans les délais impartis et dans le respect des modalités de candidature figurant au présent règlement.
- Les projets doivent proposer un produit ou un service entrant dans la thématique ciblée par le concours
- Les candidats pourront être des personnes physiques ayant pour objectif la création d'une nouvelle entreprise ou des personnes morales (sociétés) ayant pour objectif le développement d'une jeune entreprise de moins de 3 ans.
- Les candidats salariés d'une entreprise existante doivent s'assurer de la libre exploitation de la technologie présentée dans le cadre du concours vis à vis de leur entreprise, et présenter un accord de leur employeur sur le projet de création d'une entreprise mettant en œuvre la technologie en cause.
- Chaque candidat ne peut présenter qu'une seule candidature. Chaque projet peut être porté par plusieurs personnes physiques, dont une seule peut être candidate ; les autres personnes physiques constituent l'équipe décrite dans le dossier de candidature dématérialisé.

4. Critères de sélection

L'évaluation des projets présentés dans le cadre du concours s'appuie sur l'analyse des dimensions technologique, humaine, commerciale, économique, juridique.

L'évaluation et la sélection seront faites par le jury sur la base des critères suivants :

- Caractère innovant du produit ou service avec proposition de valeur originale et innovante se démarquant de l'existant par des points de différenciation forts
- Utilité et attractivité du produit ou du service pour répondre à un besoin sociétal, industriel ou économique avéré
- Faisabilité du concept, de son exécution industrielle, de son exploitation, de sa commercialisation
- Maîtrise des contraintes réglementaires, normatives, environnementales applicables
- Cohérence et fiabilité du modèle économique, du plan d'affaire et profitabilité prévue de l'activité

- Cohérence des porteurs de projet par rapport au projet
- Capacité à mettre sur le marché le produit ou le service dans un délai raisonnable par rapport à la complexité du projet

5. Dotations

Le nombre de lauréats n'est pas limité.

Les prix attribués aux lauréats seront les suivants :

- Dotations pouvant atteindre 30 000 € par projet dédiés au financement d'achat de prestations pour affiner le projet (étude de marché, propriété industrielle, business plan, étude technique, lancement commercial...) et aux frais d'hébergement (loyers)
- Accueil du porteur au Mans pendant 1 an, sur les sites de Le Mans Innovation, de La Ruche Numérique ou d'un partenaire de Le Mans Tech
- Accompagnement par les entreprises adhérentes de Le Mans Tech si le projet porte sur une innovation qui correspond à leurs thématiques de développement: hébergement dans les locaux de l'entreprise, accès aux laboratoires et moyens techniques, apport d'expertise, expérimentations en conditions réelles...
- Possibilités d'expérimentation dans les structures de la métropole du Mans suivant les besoins liés à la nature du projet
- Accompagnement par Le Mans Innovation, La Ruche Numérique, Le Mans Tech et ses adhérents, formation à l'entrepreneuriat et suivi personnalisé du projet
- Soutien à la visibilité de l'entreprise et aide à la communication (participation aux évènements et salons organisés par Le Mans Tech)
- Pour les porteurs de projets étudiants, intégration au dispositif PEPITE sous le statut d'étudiant-entrepreneur au Mans, sous réserve d'éligibilité au dispositif.

6. Modalités de candidature

La sélection des lauréats se fera en deux étapes :

A. Présélection sur la base des dossiers de Manifestation d'Intérêt

- Les candidats transmettront à Le Mans Tech une Note de Manifestation d'Intérêt présentant leur projet sous la forme d'un document de 3 pages maximum. Voir en Annexe A le contenu de la Note de Manifestation d'Intérêt.
- Le jury effectuera une première sélection sur la base des Notes de Manifestation d'Intérêt en écartant les candidatures qui ne correspondraient pas aux critères d'éligibilité et en effectuant une première évaluation sur la base des critères de sélection du présent règlement. Le nombre de candidatures retenues à l'issue de cette première sélection n'est pas limitatif, il dépendra de la qualité des dossiers reçus.
- Les candidats présélectionnés seront invités à transmettre leur dossier de candidature.

B. Sélection sur la base des dossiers de Candidature

- Les candidats transmettront à Le Mans Tech leur dossier de Candidature. Voir en Annexe B le contenu du dossier de Candidature.
- Le jury effectuera une présélection sur les dossiers de candidature sur la base des critères de sélection du présent règlement.
- Les candidats présélectionnés seront invités à une audition à la suite de laquelle le jury sélectionnera les lauréats

Les concept notes et les dossiers de candidature seront envoyés sous forme numérique à hello@lemans.tech

7. Calendrier du concours

Lancement du concours	20/04/2018
Remise des dossiers de manifestation d'intérêt	21/05/2018
Examen des dossiers de manifestation d'intérêt par le jury	22/05/2018
Information des participants présélectionnés	23/05/2018
Remise des dossiers de candidature par les présélectionnés	13/06/2018
Evaluation et présélection des dossiers de candidature par le jury	22/06/2018
Audition des candidats présélectionnés	4 et 5/07/2018
Résultats du concours	06/07/2018
Remise des prix	10/09/2018

8. Engagements et responsabilité des lauréats

Les candidats sont seuls et entièrement responsables du contenu de leurs projets.

Ils s'engagent à n'utiliser aucun élément de nature à porter atteinte aux droits de propriété d'un tiers et, le cas échéant, déclarent avoir obtenu au préalable toute autorisation nécessaire de tout tiers qui pourrait revendiquer un quelconque droit sur le projet ou la technologie mise en œuvre dans le cadre de celui-ci. À ce titre, ils garantissent Le Mans Tech contre tous recours ou actions qui pourraient leur être intentés à un titre quelconque, par toute personne susceptible de faire valoir un droit de quelque nature que ce soit relativement au projet.

Les lauréats du concours s'engagent à :

- installer tout ou partie de leur entreprise sur le territoire de Le Mans Métropole
- prendre les dispositions les plus appropriées en matière de protection de droits de propriété intellectuelle, entretenir les brevets pris à l'aide de financements publics et, en cas contraire, informer en temps utile Le Mans Tech de leurs intentions
- donner à la demande de Le Mans Tech toute information sur le devenir de leur projet, cela jusqu'à la troisième année suivant la fin de la période de soutien financier,
- en cas de rachat de l'entreprise créée, en informer Le Mans Tech et communiquer le nom de l'entreprise acquéreuse,
- en cas d'abandon de leur projet : adresser un courrier à Le Mans Innovation en indiquant explicitement renoncer au soutien financier en tant que lauréats du concours ; dans le cas où le projet est issu d'un laboratoire de la recherche publique (organismes de recherche, universités), communiquer à l'organisme public concerné les résultats des études financées par tout ou partie de la subvention versée.

Toute violation des déclarations et engagements susvisés, toute déclaration frauduleuse, mensongère ou toute omission volontaire susceptible de compromettre la poursuite du projet, du concours ou la réputation de Le Mans Tech pourra entraîner l'exclusion du candidat, l'annulation de sa participation et, le cas échéant la déchéance de sa qualité de lauréat ainsi que la restitution de l'aide si celle-ci a été versée.

9. Jury et confidentialité

Le jury est placé sous l'autorité du président de Le Mans Tech. Il est constitué d'experts entrepreneurs, industriels, financiers, universitaires et accompagnateurs désignés par le Bureau de Le Mans Tech.

Les membres du jury et les personnes ayant accès aux dossiers déposés dans le cadre de ce concours s'engagent à garder confidentielle toute information relative aux projets et à respecter une charte de déontologie.

Les délibérations prises par le jury resteront confidentielles, le jury étant souverain et n'ayant pas à motiver ses décisions.

10. Communication

Les lauréats autorisent Le Mans Tech à publier leur nom, prénom et adresse électronique, les coordonnées complètes de leur entreprise et une description non confidentielle de leur projet, dans le cadre des actions d'information, d'accompagnement et de communication liées au concours, y compris sur son site internet sans pouvoir prétendre à aucun droit, quel qu'il soit.

Les lauréats s'engagent à mentionner dans toute communication ou déclaration qu'ils sont lauréats du concours de Le Mans Tech et qu'à ce titre ils bénéficient d'un soutien financier et d'un accompagnement de Le Mans Tech.

11. Protection des données personnelles

Conformément aux dispositions de la loi du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et libertés, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition pour motifs légitimes aux informations les concernant.

12. Acceptation et modification du règlement

Tout candidat reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les dispositions.

Le Mans Tech se réserve le droit de modifier par avenant le présent règlement en tant que de besoin, et de prendre toutes décisions qu'elle pourrait estimer utiles pour l'application et l'interprétation du règlement, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.

Aucune modification ne pourra avoir pour effet d'exclure des candidatures autres que sur les critères déjà exposés dans la présente version du règlement.

Aucune modification ne sera prise après l'arrêt de la liste des dossiers présélectionnés.

Avant la pré-sélection, toute modification sera communiquée à l'ensemble des candidats ayant déjà retiré le dossier à la date de la modification.

Le manquement aux dispositions du règlement entrainera la nullité de la participation et, le cas échéant, la restitution de l'aide versée.

ANNEXE A

Contenu de la « Note de Manifestation d'Intérêt »

La Note de Manifestation d'Intérêt a pour objectif de présenter le projet de façon synthétique. Elle doit permettre au jury de vérifier s'il satisfait aux critères d'éligibilité et d'effectuer une première évaluation sur la base des critères de sélection.

L'envoi des Notes de Manifestation d'Intérêt se fera sous format numérique à hello@lemans.tech

La Note de Manifestation d'Intérêt comprendra au maximum 3 pages et présentera le projet en abordant les aspects suivants :

1. Description du projet

- Concept, produit, service
- Caractère innovant, utilité, attractivité
- Etat d'avancement du projet

2. Porteur(s) du projet

- Identité, formation, parcours professionnel, expérience ou formation entrepreneuriale
- Partenaires éventuels du projet
- Statut d'entreprise (existante, à créer)
- Localisation actuelle et possibilité d'installer tout ou partie de l'activité au Mans

3. Marché potentiel

- Offre proposée
- Clients potentiels
- Offres concurrentes
- Mode de commercialisation

4. Modèle économique et business plan

- Mode de rémunération
- Estimation de chiffre d'affaires et profitabilité attendue

5. Besoins en financement et accompagnement

- Estimation des besoins en financement
- Besoins en accompagnement attendus

Contenu du dossier de Candidature

Le dossier de Candidature est à soumettre par les candidats qui ont été présélectionnés par le jury sur la base de leur dossier de Manifestation d'Intérêt.

L'envoi des dossiers de Candidature se fera sous forme numérique à hello@lemans.tech

Le dossier de Candidature devra autant que possible présenter des réponses argumentées aux rubriques suivantes :

6. Description du projet

- **Présentation du concept, produit, service**

- Présentation générale du projet*

- Origine de l'idée, logique stratégique du projet*

- **Caractère innovant**

- Originalité de la proposition de valeur*

- Produits semblables existants, résultats de veille*

- Points différenciants du concept et leurs forces*

- Brevetabilité, résultats de veille en propriété industrielle*

- **Utilité**

- Définition de la problématique à résoudre, expression du besoin*

- Réponse au besoin apportée par le produit ou le service*

- Identification de la cible utilisateurs*

- **Attractivité**

- Cohérence du prix objectif du produit ou du service avec la satisfaction du besoin*

- Agrément, absence de freins psychologiques à l'utilisation*

- **Faisabilité**

- Etat de validation du concept*

- Faisabilité industrielle*

- Contraintes réglementaires et normatives éventuelles*

- Barrières technologiques éventuelles restant à surmonter*

- **Etat d'avancement du projet et de l'entreprise**

- Historique, date de démarrage du projet*

- Présentation de l'entreprise si elle existe*

- Stratégie de protection industrielle, brevetabilité, liberté d'exploitation*

- Planning estimatif du projet, date de mise sur le marché prévue*

- Financements déjà obtenus*

7. Porteur(s) du projet

- **Présentation**

- Identité, formation, parcours professionnel*

- Statut (étudiant, demandeur d'emploi, salarié, micro entrepreneur...)*

- Si étudiant ou nouveau diplômé, intérêt éventuel pour le statut d'étudiant-entrepreneur*

- Motivation, capacité à créer, à développer et à diriger une entreprise*

- Expérience éventuelle en création ou gestion d'entreprise Partenaires éventuels*

- **Partenaires et soutiens du projet et leurs niveaux d'engagement**

- Techniques, financiers, commerciaux, managériaux, autres*

- Répartition des activités, responsabilité, engagement avec les partenaires éventuels*

- **Localisation, mobilité vers Le Mans**

Localisation actuelle des porteurs ou de l'entreprise si elle existe

Engagement formel des porteurs à installer tout ou partie de l'entreprise sur le territoire de Le Mans Métropole

8. Marché potentiel

- **Offre proposée**

Détail des produits ou services proposés

- **Clients pressentis**

Type de clients visés (particuliers, professionnels, collectivités...)

Périmètre géographique du marché visé

- **Mode de commercialisation pressenti**

Mode de commercialisation (B2B, B2C, e-commerce, réseaux, revendeurs...)

Plan d'action commerciale réalisé ou à réaliser, structure commerciale à mettre en place

- **Etude de marché**

Etude de marché si elle existe, conditions d'exécution et résultats

- **Offres concurrentes**

Identification des offres concurrentes existantes ou des risques de concurrence future

Stratégie et éléments de différenciation par rapport à la concurrence

9. Modèle économique et business plan

- **Mode de rémunération**

Comment l'entreprise se rémunèrera

Bases de calcul du prix prévu du service ou produit

- **Business plan**

Business plan s'il existe

Estimation du chiffre d'affaire et profitabilité attendue à horizon 5 ans

Estimation des emplois créés à horizon 5 ans

10. Besoins en financement et accompagnement

- **Estimation des besoins en financement**

Plan de financement prévisionnel s'il existe

Besoins liés au développement et à la validation du produit ou du service

Besoins liés à l'industrialisation et à la commercialisation

Montant et origine des financements éventuellement déjà obtenus

11. Besoins en accompagnement

- **Besoins estimés en accompagnement du projet**

Nature des besoins estimés : techniques, financiers, entrepreneuriaux, commerciaux...

Besoin d'accompagnement technique par les entreprises mentors de le Mans Tech

Besoin éventuels de validation du produit ou service en conditions réelles d'utilisation sur le territoire ou sur les réseaux

- **Autres souhaits et besoins d'accompagnement attendus**